

Certificat en employabilité et développement de carrière en contexte autochtone - 4632

RESPONSABLE :

Francis Lévesque
819 874-8728 poste 6518

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le programme de certificat de 1er cycle en employabilité et développement de carrière en contexte autochtone vise à répondre aux besoins personnels et professionnels des participants en leur permettant de développer des savoirs liés à l'employabilité, au développement de carrière, ainsi qu'à la relation d'aide en counseling d'emploi et à l'éthique en contexte autochtone.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Base études universitaires

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir réussi un minimum de trois cours universitaires.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et détenir des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente par le responsable du programme.

PLAN DE FORMATION :

Activité préparatoire

SOA1001 Introduction aux études autochtones (0 cr.)

Cours obligatoires

ANI2201 Principes et techniques d'animation de groupe en contextes d'employabilité et de développement de carrière (3 cr.)
JUR1117 Introduction au droit du travail et à la littérature financière (3 cr.)
SOA1201 Théories du développement de carrière en contexte autochtone (3 cr.)
SOA1202 Stratégies de recherche d'emploi en contexte autochtone (3 cr.)
SOA1203 Employabilité et éthique en contexte autochtone (3 cr.)
SOA2411 Relation d'aide et processus d'accompagnement en démarche d'emploi et de développement de carrière I (3 cr.)
SOA2412 Relation d'aide et processus d'accompagnement en démarche d'emploi et de développement de carrière II (3 cr.) (SOA2411)
SOC2501 Organisation du système d'éducation en contexte autochtone (3 cr.)
SOC2550 Psychopathologie descriptive (3 cr.)
3 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit un cours (3 crédits) parmi les suivants :

ADM1136 Enjeux et défis contemporains autochtones (3 cr.)
HIS1021 Histoire des peuples autochtones en Amérique du Nord (3 cr.)
SOC2320 Introduction aux cultures et aux langues autochtones (3 cr.)
ou tout autre cours des programmes de premier cycle de l'École d'études autochtones, sous réserve d'approbation par la direction de module.

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Afin que tous les étudiants aient une base commune de connaissances relatives au contexte autochtone, il est obligatoire de réussir de l'activité « Introduction aux études autochtones » (0 cr.), avant la date limite d'abandon sans mention d'échec et avec remboursement.